



Circuit : « Deûlémont au fil de l'eau »



Randonnée pédestre à Deûlémont



Association D.H.A
Péniche JASI II

deu.hie.auj@gmail.com



Départ : Complexe sportif

 Distance :
Environ 5 kms

 Durée :
1 h 15 mn

suivre le balisage jaune

Circuit : « Deûlémont au fil de l'eau »

Départ : complexe sportif



Durée : 1 h 15 mn



Distance : Environ 5 kms

Deûlémont, comme son nom l'indique, est situé à l'embouchure de la Deûle (mond en Flamand signifiant bouche au sens d'entrée, d'ouverture). Des études archéologiques récentes nous permettent d'attester de son existence dès le 1er siècle de notre ère. Ce n'est pourtant qu'en 1066 que l'on trouve une première trace écrite de son histoire. De par sa position près de la frontière, Deûlémont eut de tous temps à souffrir de multiples invasions ou passages de troupes. Les partis en présence furent divers et variés : l'Allemagne, les Pays Bas, la Grande-Bretagne, l'Espagne... Ce n'est que depuis la signature du traité des limites, le 16 mai 1769, que la Lys forme la limite entre la France et la Belgique. À la fin du XIXème, début du XXème siècle, Deûlémont connaît une activité intense : une ligne de tramway, un trafic fluvial important, de nombreuses industries, plusieurs briqueteries, dont celle qui se trouve face à vous, une minoterie (moulin), une pannerie (fabrication de tuiles), un tissage, une distillerie, une genièvrerie, deux chantiers de bateaux, un bureau des douanes, plusieurs ateliers de menuisiers, charrons, tonneliers, charpentiers, ainsi que de nombreux commerçants, bouchers, boulangers, tailleur, cordonnier, quincailler, une quarantaine de cafés, et une cinquantaine d'exploitations agricoles... La première guerre mondiale viendra mettre un terme à cette activité florissante. La briqueterie qui se trouve face à vous **1** a été fondée en 1739 par Monsieur VANDERMERSCH. Extraction de l'argile, broyage, malaxage, moulage, démoulage, séchage, cuisson, transport... Le métier de «briqu'ueux» n'était pas facile, et il fallait faire appel à de la main d'œuvre étrangère : Belges, Espagnols, Italiens, Marocains et Algériens se côtoyaient chaque jour. Certains étaient devenus des Deûlémontois à part entière, d'autres étaient logés sur place

par leur employeur pour la durée de la «campagne» qui durait de mars à septembre. Leurs logements étaient situés en contrebas de la route, à l'emplacement de la salle de sport actuelle. Poursuivez votre chemin par la rue de l'hospice, direction la place Louis Claro. La mairie sera construite entre 1931 et 1933. Elle paraissait **2** à l'époque démesurée pour un village d'à peine 800 habitants, mais il faut savoir qu'un peu avant la première guerre mondiale, Deûlémont comptait près de 2.000 habitants. La première pierre de l'église est posée le 13 avril 1924, le coq est installé le 18 mai 1927. L'église est bénie et de nouveau ouverte au culte le 30 octobre 1927. Continuez par la rue du maréchal Foch, remarquez au passage sur votre gauche, le fronton des anciens entrepôts Vandermersch, ensuite la rue de Verdun jusqu'au stop, tournez à droite et passez le pont qui enjambe le confluent. **3** Sur votre droite le territoire Belge (église de Messines) sur votre gauche le port de plaisance. En bas du pont, prenez le délaissé de la route sur votre droite jusqu'au carrefour, tournez à droite. Vous êtes au «bout du monde». **3** La position frontalière de la commune de Deûlémont, séparée de la Belgique par les rives de la Lys, contraignit le gouvernement français à doter le village d'une brigade douanière. En effet, cette proximité géographique avec nos voisins belges a généré une activité de contrebande, soit parce que certains produits de consommation courante étaient prohibés d'un côté de la frontière, soit parce que le différentiel de prix entre les deux pays rendait attractive l'activité de contrebande pour les fraudeurs. Après la route pavée, prenez à droite le chemin de halage sur (1 km environ), passez en dessous du pont et poursuivez tout droit jusqu'au prochain carrefour (1 km environ) tournez à gauche (direction le pont jaune). **4** **4** Franchissez la passerelle, à sa sortie prenez à gauche rue Virginie Ghesquière. Une alternative s'offre à vous : soit vous continuez par cette rue, ou alors faites un crochet pour profiter du point de vue en prenant la direction du belvédère et reprendre ensuite votre parcours. **5** **5** Tournez à gauche impasse des prairies, puis longez la rivière, passez en dessous du pont afin de rejoindre la péniche JASI II, **6** puis la rue Louis Flipo pour rejoindre le complexe sportif.